



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 27 mars 2018  
19 heures 00

-----

GF/EG

N° 002242

Patrimoine et musée -  
Acceptation d'un  
dépôt d'une sculpture  
au musée municipal  
de la Tour d'Aigues.

Affiché le :

Le mardi 27 mars 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Emilie SIAS (4e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le prêt d'œuvre entre institutions contribue à la diffusion des collections, qui constitue une mission permanente des musées de France, au titre de la loi n° 2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée relative aux musées de France.

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune de La Tour d'Aigues est gestionnaire du Musée des faïences, en lieu et place du Conseil Départemental de Vaucluse, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

À ce titre, la commune de La Tour d'Aigues en gère les collections et est responsable des dépôts extérieurs accordés à son musée. Ainsi, la sculpture en ronde-bosse aux armoiries des Martialis (inv. 951.27.1/D2012.2.1), déposée en 2012 dans ce musée départemental, doit faire l'objet d'une nouvelle convention de dépôt avec le nouveau gestionnaire des collections.

Madame le Maire souligne l'intérêt historique de cette œuvre pour le territoire de La Tour d'Aigues et précise qu'elle n'était pas exposée au Musée d'Apt.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'accepter le dépôt de cette sculpture aux armoiries des Martialis (inv. 951.27.1/D2012.2.1) auprès de la commune de La Tour d'Aigues, afin qu'elle soit exposée au public dans son musée, pour une durée de 5 années à compter du 15 mars 2018.

## **LE CONSEIL A L'UNANIMITÉ**

**CONSIDÈRE**, l'intérêt historique de cette pièce pour les collections du musée de La Tour d'Aigues.

**APPROUVE**, l'acceptation du dépôt de cette œuvre appartenant aux collections de son musée municipal.

**AUTORISE**, Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches dans ce sens.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**